

# Master santé publique, parcours 1 "Éducation à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes"

Ce diplôme de Master s'adresse aux :

- Médecins et infirmiers visant des concours des collectivités locales
- Cadres des collectivités territoriales
- Personnels des services sanitaires et sociaux des collectivités territoriales
- Cadres et animateurs de prévention des services de l'Assurance Maladie
- Cadres et animateurs des associations dans le domaine sportif
- Cadres et animateurs des associations de prévention
- Cadres des services déconcentrés du Ministère de la santé impliqués dans la mise en place des politiques régionales de santé
- Étudiants en santé publique, en sciences de la vie et de la santé, en sciences et techniques des activités physiques et sportives, en sciences humaines et en sciences de l'éducation, etc.
- Enseignants du premier et second degré

## OBJECTIFS

Le diplômé du master « Santé publique » parcours 1 « Education à la santé des enfants, adolescents et jeunes adultes » peut prétendre à une variété d'emplois dans les services de l'Etat, des collectivités ou du secteur associatif en prévention dont les activités mises en œuvre sont les suivantes :

- préparer, planifier, réaliser et évaluer une action ou une politique d'éducation à la santé, en particulier pour les jeunes (moins de 25 ans) et avec les aspects spécifiques du milieu scolaire et hors scolaire ou du milieu universitaire.
- prendre en compte des éléments éthiques et théoriques de l'éducation à la santé et de santé publique.

- mettre en œuvre des activités de formation d'adultes dans la perspective d'une mise en œuvre d'actions ou de management de structure autour des questions de promotion de la santé.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
- Conduire son activité dans le respect des principes éthiques, notamment autour des grands enjeux de santé publique.
- Prendre en compte l'apprentissage des stratégies d'évaluation.
- Maîtriser les politiques en santé publique et d'éducation à la santé.
- Rechercher des subventions et de prendre en compte les différentes conduites réglementaires et administratives.
- Maîtriser les techniques pédagogiques en éducation appliquées à l'éducation à la santé et à la promotion de la santé en s'appuyant sur les sciences de l'éducation.
- Développer et de suivre un programme de promotion de la santé en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Mettre en œuvre quelques grands principes de management de structures.
- Respecter l'éthique scientifique
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur.
- Adopter une approche interdisciplinaire.
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.

## DÉBOUCHÉS

Pour les étudiants en formation initiale, il permet l'exercice de fonction d'encadrement au sein des institutions et services publics et privés du champ de la santé et du secteur médico-social. Les étudiants sont recrutés dans les agences nationales et internationales dans le champ et de l'éducation et de la promotion de la santé, les collectivités territoriales, les organismes de protection sociale, les mutuelles, les associations de prévention (IREPS, ANPAA...)

Pour les étudiants en formation continue, il permet de renforcer leurs compétences avec valorisation dans le cadre même de leur activité et évolution vers des postes d'expertise.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**Pour le master 1** : les cours représentent un volume de 300h réparties en 9 semaines de présentiel à l'ESPE Clermont-Auvergne - site de Moulins, au service de Santé Publique du CHU et à la Faculté de Pharmacie de Clermont-Ferrand. L'équivalent de 80 h de cours est mis en ligne via une plateforme de travail. Le stage d'une durée de 200h est obligatoire.

**Pour le master 2** : les cours ont lieu pour 8 semaines à l'ESPE Clermont-Auvergne - Site de Moulins et dans le service de Santé Publique du CHU de Clermont-Ferrand pour un volume de 290h. L'équivalent de 150h de cours est mis en ligne via une plateforme de travail. Le stage d'une durée de 400h est réalisé dans une structure intervenant dans l'éducation à la santé des enfants, adolescents et/ou de jeunes adultes. L'UE 11 comprend la remise d'un mémoire professionnel et recherche avec sa soutenance devant un jury.

## CONTENU DE LA FORMATION

Les enseignements se déroulent sous forme de cours, de conférences, d'études de cas, de travaux dirigés, de cours à distance (FOAD). Ils sont assurés tant par des enseignants universitaires que par des professionnels intégrés à l'équipe enseignante : cadres des institutions et services de santé, praticiens hospitaliers, directeurs d'établissements sanitaires et médico-sociaux...

- **Le master 1** est composé de 10 UE. L'année de master 1 est constituée sur la base de 60 ECTS, répartie en 2 semestres. Ce master est organisé à 70% en présentiel et 30% à distance. Pour les enseignements présentiels, l'assiduité est obligatoire et une condition préalable à la présentation des travaux de validation. Le stage obligatoire se fait sous la responsabilité du directeur de stage.
- **Le master 2** est composé de 11 UE (choix d'une UE optionnelle obligatoire parmi deux UE) et constitué sur la base de 60 ECTS, répartie en 2 semestres. Il est organisé à 70% en présentiel et 30% à distance. Pour les enseignements présentiels, l'assiduité est obligatoire et est une condition préalable à la présentation des travaux de validation. Le stage obligatoire se fait sous la responsabilité du directeur de stage. Un directeur de mémoire, dont la désignation est validée par la commission pédagogique du master, accompagne l'étudiant jusqu'à la phase de rédaction.

## Master 1

	<b>Intitulés des UE</b>
<b>UE 11</b>	Introduction à la santé publique
<b>UE 12</b>	Initiation aux sciences de l'éducation et de la formation
<b>UE 13</b>	Etat de santé et organisation
<b>UE 14</b>	Outils et méthodes en statistiques et épidémiologie
<b>UE 15</b>	Caractérisation du risque en santé environnementale et en santé au travail
<b>UE 16</b>	Initiation à la recherche
<b>UE 17</b>	Promotion à la santé
<b>UE 18</b>	Méthodes d'évaluation
<b>UE 19</b>	Stage professionnel
<b>UE 20</b>	Anglais

## Master 2

<b>UE 121</b>	Education et promotion à la santé
<b>UE 122</b>	Politiques d'éducation et de promotion à la santé
<b>UE 123</b>	Méthodes d'évaluation en éducation à la santé
<b>UE 124</b>	De l'éducation à la santé à l'ETP
<b>UE 125</b>	Ethique et éducation à la santé
<b>UE 126</b>	Prévention des conduites addictives (option 1)
<b>UE 127</b>	Politiques territoriales et promotion de la santé (option 2)
<b>UE 128</b>	Education à la santé en milieu scolaire
<b>UE 129</b>	Formation des acteurs en éducation à la santé

<b>UE 1210</b>	Stage professionnel
<b>UE 1211</b>	Mémoire
<b>UE 1212</b>	Anglais

**Retrouvez les plannings et lieux de formation de chaque UE en cliquant sur les liens ci-dessous :**

[Master 1](#)

[Master 2](#)

## ÉVALUATION

L'évaluation terminale est prononcée par un jury composé des membres de l'équipe pédagogique et par des professionnels désignés pour leurs qualifications et compétences. Elle se compose de travaux écrits individuels et collectifs, du rapport de stage, de la soutenance du mémoire professionnel.

## Contacts

### Responsable du parcours

Carine Simar  
carine.simar@uca.fr

### Secrétariat

Anne Faurie

Tél. : 04.73.31.87.43

anne.faurie@uca.fr

**Coordinatrice du diplôme**

Nolwenn Violon

nolwenn.violon@uca.fr

**Conditions d'admission**

[Retrouvez les informations pour candidater ici](#)

**Formation continue**

Vous avez des questions concernant une reprise d'étude, [consultez notre rubrique formation continue](#)